

Assises de l'école maternelle : les professionnels n'ont pas été invités à la réflexion

Tout éducatif dimanche 25 mars 2018.

Les responsables de plusieurs syndicats enseignants et de personnels des écoles maternelles, de mouvements pédagogiques et de parents d'élèves adressent une lettre ouverte à Jean-Michel Blanquer pour lui dire qu'ils devraient participer aux "Assises" organisées par le ministère de l'Éducation nationale. Leurs interventions ne sont pas prévues, et hors une table-ronde qui verra intervenir deux IEN (inspecteurs de circonscription) et une directrice d'école. Doivent en revanche intervenir plusieurs membres du "Conseil scientifique de l'Éducation nationale", des chercheurs de l'INSERM, des spécialistes du sommeil de l'enfant...

Il s'agit, précise le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué "de s'attaquer à la difficulté scolaire à la racine" et de mettre "en avant des techniques pédagogiques et éducatives qui ont fait leur preuve" et "en évidence comment la 'dimension affective' et la dimension 'préparation aux apprentissages fondamentaux' se renforcent" de façon à "éclairer les mesures à prendre pour l'évolution de l'école maternelle". Ces assises sont donc, toujours pour le ministère, "le point de départ pour penser l'école maternelle de demain".

"Une analyse qui repose sur les réalités de terrain"

Pour leur part, l'AGEEM (l'association des enseignants de maternelle), le GFEN (l'éducation nouvelle), l'ICEM (pédagogie Freinet), le SE-UNSA, le SGEN-CFDT et l'Interco-CFDT, le SNUIPP et le SNUTER (enseignants et ATSEM - FSU) font valoir avec l'appui des parents de la FCPE qu'ils ont "une analyse et un projet pour l'école maternelle qui reposent sur les réalités de terrain" et ajoutent que "l'école n'est pas un sujet qui doit être traité dans l'entre-soi mais qui doit prendre en compte les approches plurielles et être mis en débat avec celles et ceux qui la font vivre".

Ils soulignent que les professionnels concernés "prennent en compte les multiples dimensions du développement de l'enfant", "mettent en place des modalités spécifiques d'apprentissage", évaluent leurs acquisitions en se fondant sur "une observation continue et attentive des réussites et des progrès de chaque élève". Ils rappellent que le programme de 2015 affirme l'importance du langage, "à la fois le produit et la source de ces apprentissages". Et pour eux, "entre la crèche et l'école élémentaire, l'école maternelle doit prendre toute sa place et défendre sa spécificité". Alors que "des recherches nationales montrent la corrélation entre scolarisation précoce et réussite future", la scolarisation à 2 ans apparaît comme "un facteur de réussite notamment pour les enfants les plus éloignés de la culture scolaire".

Ils ajoutent que cette scolarisation "suppose des adaptations matérielles et temporelles, des moyens et une pédagogie prenant en compte les besoins et le développement des très jeunes enfants". Mais l'école maternelle a aussi "besoin de stabilité". Les signataires évoquent encore les investissements de l'État et des collectivités qui devraient être mobilisés pour agir "sur les effectifs par classe, la formation de tous les personnels, l'aménagement des espaces et du temps", mais aussi "la complémentarité des personnels".